

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Iman Iajhar

<https://www.cadre21.org/membres/2b73a7b529ce1167d1f7b4e7>

Date d'obtention : 2024-01-26 15:53:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode d'intervention qui permet d'intervenir rapidement selon un protocole clair qui respecte les aspects légaux. Les délais d'intervention sont réduits (désormais 4 jours plutôt que des mois ou des années). Cela permet à l'intervenant de savoir les étapes à suivre pour aider les jeunes touchés/impliqués dans la situation, et ce, dans le cadre scolaire. Les rôles et responsabilités de l'intervenant sont définis de façon très claire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

D'avoir une uniformisation dans l'application du processus d'intervention. Ainsi, les situations de sextage en milieu scolaire seront adressées de la même façon selon le protocole SEXTO.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Pour respecter la victime et maintenir une relation de confiance, je lui rappellerais que je ne regarderais en aucun cas les photos/vidéos la représentant pour la rassurer. Le questionnaire du protocole SEXTO permet d'avoir une description de la situation sans avoir à regarder les photos/vidéo (le fait de les consulter est une infraction criminelle).